

DEMARCHE DE CARTOGRAPHIE DES METIERS ET DES COMPETENCES DE LA METALLURGIE

Zone d'emploi de Châtelleraut

Septembre 2008 - mars 2009

<p>Volet 3 Plan d'actions territorial</p>

LE PLAN D' ACTIONS

Les données de cartographie des métiers présentées dans le volet 1 « Données de cartographie des métiers et des compétences de la métallurgie » et dans le volet 2 « Les fiches d'évolution des métiers » ont vocation à être déclinées en un plan d'actions dont la véritable dynamique repose sur l'implication et la coordination des partenaires locaux.

Quelle appropriation de ces données par les différents acteurs du territoire ?

Comment la MEEF peut-elle accompagner les partenaires dans la mise en œuvre d'un plan d'actions territorial ?

Nous vous proposons, dans ce volet 3, les grands axes de travail du plan d'actions territorial, validé par les partenaires.

Parmi ces axes thématiques, 3 sont spécifiques à la métallurgie:

- La formation aux métiers de l'industrie métallurgique
- La communication sur les métiers de l'industrie métallurgique
- La sous-traitance dans l'industrie métallurgique

Et 2 sont transversaux :

- la veille économique
- un réseau local d'animation RH

Chaque thématique est portée par un chef de file qui assure le pilotage d'un groupe de travail constitué de partenaires compétents en la matière.

Le pilotage global de l'avancée des travaux sera assuré, dans le cadre de la MEEF, par un comité constitué des membres actuels.

Formation aux métiers de l'industrie métallurgique

**Chef de file : l'Agence régionale
pour la Formation Tout au Long de la Vie (ARFTLV)**

Objectif : Développer une offre de formation favorisant les départs en formation en suscitant l'appétence et en levant les freins du public ciblé

Membres du groupe de travail :
Région, Organismes de formation

L'objectif est de construire une offre de formation mobilisable rapidement sur le bassin et que cette offre puisse être complémentaire à l'offre actuelle.

Cette offre de formation devra favoriser les départs en formation Elle intégrera autant que possible des éléments figurant habituellement en amont des parcours qualifiants. Dans certains cas elle pourrait constituer un premier niveau de pré qualification voire de validation.

Cette offre de formation sera mobilisable pour les demandeurs d'emploi inscrits dans des dispositifs tels que le Contrat de Transition Professionnelle ou la Convention de Reclassement Personnalisée.

L'offre de formation intégrera :

- ▶ des modules préparatoires sur des compétences clés, de type « Apprendre à apprendre »,
- ▶ des modules sur des compétences complémentaires aux compétences techniques (Exemples : management, maintenance, anglais), aux vues des besoins en compétence exprimés par les entreprises.

Pour cela, l'ARFTLV réunira l'ensemble des organismes de formation locaux au sein d'un groupe de travail afin de faire l'état de l'existant en la matière et au vu du différentiel, d'étudier une offre complémentaire.

Le groupe pourra également s'ouvrir à d'autres partenaires pour une meilleure identification des besoins des publics.

Pour être complet ce travail comprendra la diffusion des besoins exprimés par les entreprises aux organismes de formation, à la Région et au Rectorat pour permettre à ces derniers de mieux apprécier les besoins de formations du territoire.

Communication sur les métiers de l'industrie métallurgique

Chef de file : UIMM/MEEF

Objectif : Favoriser la connaissance des métiers de l'industrie par les intermédiaires de l'emploi, les publics et les établissements scolaires

Action 1 : Mise en place de journées partenariales d'information métiers à destination des intermédiaires de l'emploi, des publics Demandeurs d'emploi et des scolaires

Action 2 : Adaptation des fiches d'évolution des métiers aux différents publics

Membres du groupe de travail proposés :
Mission Locale Nord Vienne, Pacerel, Pôle emploi, Chantiers d'insertion. chefs d'établissements scolaires. E2C. CIO

La communication s'organisera donc autour de 3 publics :

- ▶ Les intermédiaires de l'emploi
Sous la forme d'une demi-journée de présentation qui s'appuiera notamment sur les données de la cartographie et les fiches d'évolution des métiers.
- ▶ Les demandeurs d'emploi ou personnes en réorientation professionnelle
Une réunion d'information collective pour les demandeurs d'emploi sera programmée en septembre/octobre 2009.
- ▶ Les élèves, leurs parents et les professeurs
Ce public sera ciblé dans le cadre d'un forum scolaire (en cours d'organisation avec le CIO) au premier trimestre 2010.

Un groupe de travail coordonnera l'organisation de ces différentes manifestations et adaptera les fiches d'évolution métiers à destination des différents publics.

La sous-traitance dans l'industrie métallurgique

Chef de file : UIMM

Objectif : Approfondir la connaissance des entreprises sous-traitantes du secteur de la métallurgie

Action 1 : mener ce travail dans le cadre de la charte automobile

Action 2 : Conception d'un annuaire des compétences

Action 3 : Stage pour compléter la cartographie des métiers de la métallurgie sur les entreprises de moins de 50 salariés

Membres du groupe de travail :
IPPC, laboratoire universitaire, DRIRE

L'UIMM, en qualité de chef de file, poursuivra son action notamment auprès des PME autour de deux thèmes :

- le développement de produits propres par les entreprises sous-traitantes,
- le développement de la compétence « Commerce » de ces mêmes entreprises.

Plusieurs projets :

- ▶ ACCAMAS, initiative qui concerne à ce jour 4 entreprises locales.
La volonté est de reconduire et élargir cette action afin de favoriser la diversification et le développement de produits propres par les entreprises locales en position de sous-traitance.
- ▶ La création d'un annuaire de compétences est prise en charge par un groupe de travail au sein de l'UIMM et devrait aboutir avant la fin de l'année.
Cet annuaire doit mettre en valeur les compétences des entreprises locales en permettant une meilleure lisibilité de leurs savoir-faire.
- ▶ L'accueil d'un stagiaire en Master en Economie appliquée, spécialité Développement économique local à l'Université de Poitiers pourrait permettre de mieux connaître le réseau local de sous-traitants.

Développement d'un réseau local RH inter entreprises

Chef de file : Le Medef

Objectif : Favoriser le développement des échanges entre responsables d'entreprises notamment sur les questions de ressources humaines

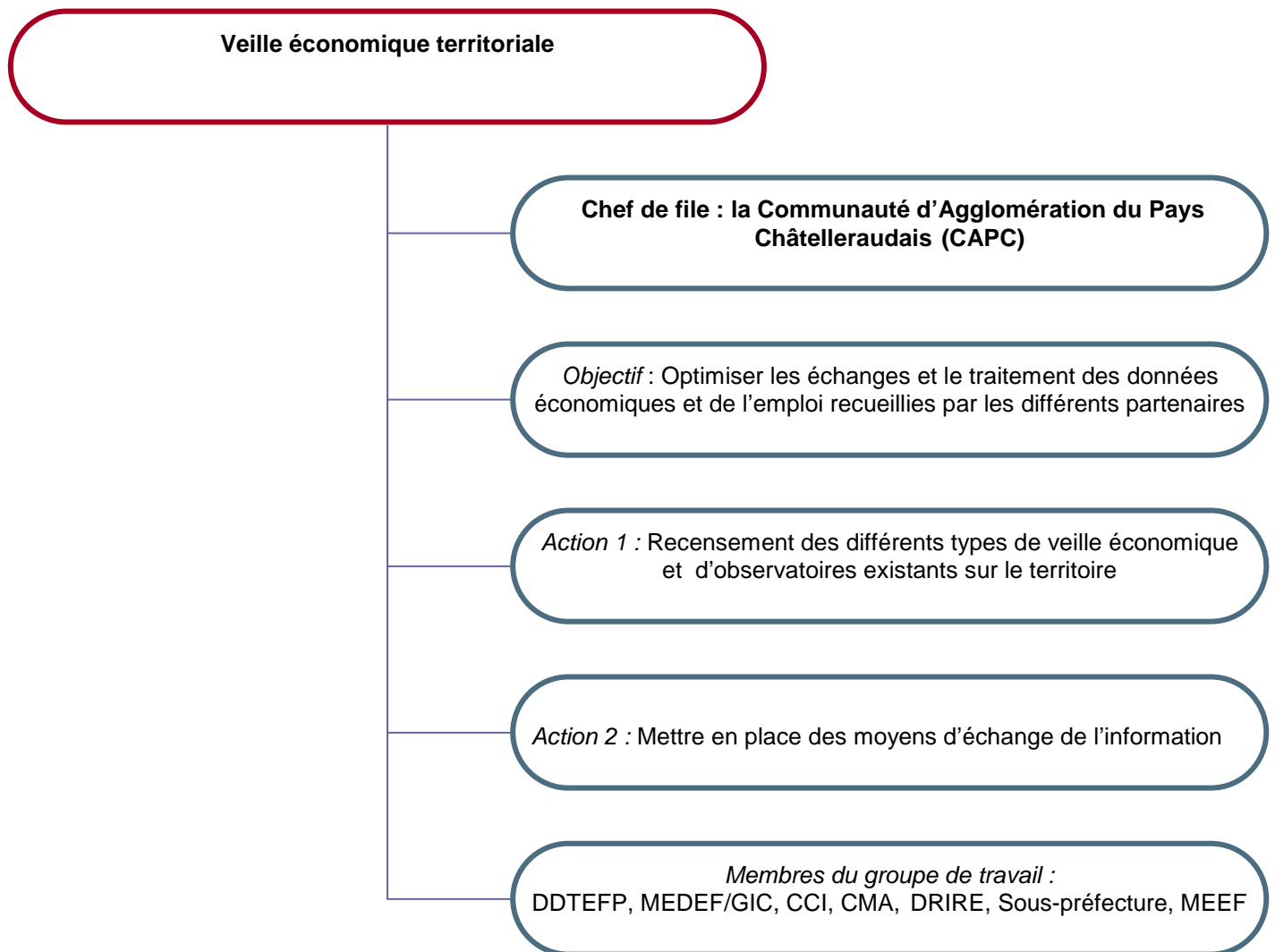
Action 1 : lancement d'un temps d'échange régulier entre responsables d'entreprises sur des questions de Ressources Humaines

Action 2 : Communication sur la programmation locale en matière Rh et échanges inter entreprises

Le travail aura pour objet de contribuer, en s'appuyant sur les structures et actions préexistantes, au développement d'un réseau d'échanges directs entre les entreprises locales notamment sur les problématiques RH.

Deux projets sont identifiés :

- ▶ Un club RH est en cours d'élaboration dans le cadre du Medef. Son objectif sera de favoriser la constitution d'un réseau RH inter entreprises en organisant des temps d'échanges sur les pratiques et différentes questions RH. Les modalités de fonctionnement sont à l'étude.
- ▶ Rendre plus lisible « l'offre locale » en terme de manifestations RH et/ou d'échanges inter entreprises sur la base d'une « programmation » communicable largement.



Le calendrier suivant est prévu :

- ▶ Avant septembre : recensement des observatoires existants sur le territoire et des différents types de veille économique réalisés par les partenaires (DDTEFP, CAPC, chambres consulaires, Medef/GIC, MEEF, DRIRE, sous-préfecture),
- ▶ Fin 2009 : définition et mise en place des moyens et des modalités d'échange de l'information.